

# MARCHE PUBLIC DE SERVICES

Appel d'offres ouvert – dispositions du Code la commande publique



2, Avenue Georges Clemenceau – BP 74 – 33220 PINEUILH  
Tél : 05.57.46.20.58 / E-mail : [contact@paysfoyen.fr](mailto:contact@paysfoyen.fr)

Marché 2024-03-02\_FOUILLES

## ***AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE***

**OPERATION DE FOUILLES ARCHEOLOGIQUES  
PREVENTIVES DANS LE CADRE DU PROJET  
D'AMENAGEMENT DE LA ZONE AQUITANIA SUR LA  
COMMUNE DE PINEUILH**

**1- Pouvoir adjudicateur :** Communauté de Communes du Pays Foyen - 2 avenue Georges Clemenceau - BP 74 - 33220 Pineuilh - Tél 05.57.46.20.58 – Mail : contact@paysfoyen.fr - www.paysfoyen.fr

**2- Lieu d'exécution :** commune de Pineuilh (33)

**3- Procédure de passation :** procédure d'appel d'offres ouvert telle que définie par les dispositions du Code de la commande publique

**4- Objet du marché :** opération de fouilles archéologiques préventives dans le cadre du projet d'aménagement de la zone Aquitania sur la commune de Pineuilh

**5- Caractéristiques principales :**

La prestation de fouille d'archéologie préventive représente une emprise de 19 558 m<sup>2</sup> environ.

Les présentes fouilles ont été prescrites par l'arrêté n°75-2018-0993 du 9 octobre 2018, modifié par l'arrêté n°75-2019-0483 du 29 avril 2019, l'arrêté n°75-2022-0679 du 19 mai 2022 et l'arrêté n°75-2024-0015 du 8 janvier 2024.

Cette prescription est consécutive au diagnostic archéologique prescrite par l'arrêté n°SD.14.078 du 25 juin 2014 sur la base du dossier d'étude d'impact au titre des articles L. 214 et L. 414 du code de l'environnement déposé le 20 mai 2014 par la mairie de Pineuilh auprès de la DDTM de Gironde, opération dont le rapport a été remis au service régional de l'archéologie le 20 avril 2015 et ayant mis en évidence des vestiges datés du néolithique et de l'Age de Fer.

Le marché est divisé en tranches : une tranche ferme et deux tranches optionnelles

- Tranche ferme : se compose d'une phase terrain : réalisation du décapage préalable jusqu'à la séquence archéologique, éventuels terrassements complémentaires et fouille des vestiges assortis de leurs enregistrements manuscrit, photographique et topographique complets ; et d'une phase étude : doit garantir les moyens nécessaires au traitement, à l'inventaire, au conditionnement, à l'analyse et à la conservation de l'ensemble des données, des différents corpus d'artefacts issus de la fouille.
- Tranche optionnelle n°1 : analyses paléobotaniques et sédimentaires complémentaires
- Tranche optionnelle n°2 : datations archéométriques sur structure de chauffe

**6- Nomenclature CPV :**

- 71351914-3 : Services archéologiques

**7- Allotissement :** sans objet

**8- Variantes :** les variantes ne sont pas autorisées

**9- Date prévisionnelle de commencement d'exécution :** à compter de septembre 2024 (période de préparation été 2024)

**10- Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat :** voir le règlement de consultation

**11- Critères de jugement des offres pondérés :**

- ✓ Prix des prestations : 60%
- ✓ Valeur technique : 40%
  - Sous-critère n°1 : pertinence de la méthodologie proposée pour l'intervention et la réalisation des fouilles préventives – planning d'intervention respectant les délais imposés – 20%
  - Sous-critère n°2 : composition détaillée de l'équipe, qualifications et expérience des intervenants – 15%
  - Sous-critère n°3 : dispositions envisagées pour les règles de sécurité sur le chantier pour la base de vie, la protection des fouilles et le respect de l'environnement – 5%

**14- Délai de validité des offres :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres

**15- Adresse à laquelle peuvent être obtenus les dossiers de consultation :**

Le Dossier de Consultation des Entreprises est à retirer sous format informatique sur la plateforme de dématérialisation suivante : <https://demat-ampa.fr> sous la référence **2024-03-02\_FOUILLES**

**16- Renseignements :**

Toutes questions qu'elles soient d'ordre administratif ou technique devront être adressées via la plateforme de dématérialisation des marchés publics d'Aquitaine <https://demat-ampa.fr>

**17- Date limite de réception des offres :** les candidats devront impérativement faire parvenir leur offre dématérialisée avant le 29 avril 2024 à 12h00

**Date d'envoi à la publication : le 22 mars 2024**